

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 2 mai 2019 à 16 h 30, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Bourdeau, maire

Madame Nathalie Perreault, conseillère
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Madame Audrey Dépault, conseillère
Monsieur Jimmy Robert, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

ABSENT

Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

2019-05-054 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 2 mai 2019 à 16 h 30.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2019-05-055 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 2 mai 2019 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL

7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE
7.2	TRÉSORERIE
7.3	RESSOURCES HUMAINES
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
8.1	DÉCLARATION D'ÉTAT D'URGENCE LOCAL / PROLONGATION
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR**

2019-05-056 8.1 **DÉCLARATION D'ÉTAT D'URGENCE LOCAL / PROLONGATION**

ATTENDU QUE la municipalité de Terrasse-Vaudreuil est aux prises avec les inondations;

ATTENDU la déclaration d'état d'urgence proclamé par le maire M. Michel Bourdeau le 27 avril 2019;

ATTENDU la prolongation de l'état d'urgence déclaré par le conseil municipal le 28 avril 2019 pour une période additionnelle de cinq jours;

ATTENDU QUE la Municipalité a informé le ministre qu'elle devait poser une action immédiate, pour protéger la vie, la santé ou l'intégrité des personnes, qu'elle estime ne pas pouvoir réaliser dans le cadre de ses règles de fonctionnement habituelles ou dans le cadre d'un plan de sécurité civile applicable;

ATTENDU QU'il y a lieu de prolonger l'état d'urgence sur tout le territoire de la municipalité;

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc

et RÉSOLU, par les présentes, par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil réuni en séance extraordinaire du conseil le 2 mai 2019 au centre communautaire, 78, 7^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil :

DE PROLONGER l'état d'urgence déclaré par le conseil municipal le 28 avril 2019 sur tout le territoire de la municipalité pour une période additionnelle de cinq jours qui débutera après celle déjà en vigueur en raison des nombreuses résidences touchées par les inondations historiques qui sévissent sur le territoire, des chemins devenus impraticables et des problèmes reliés aux réseaux, sous réserve de l'autorisation du ministre de la Sécurité publique;

DE DÉSIGNER le maire M. Michel Bourdeau afin qu'il soit habilité à exercer pour et au nom de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil tous les pouvoirs conférés aux paragraphes 1 à 6 de l'article 47 de la Loi sur la sécurité civile.

ADOPTÉE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2019-05-057

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par madame Audrey Dépault
et RÉSOLU

DE LEVER la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 2 mai 2019 à 16 h 33.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière